



**ArcelorMittal**

## **Décarbonation du site d'ArcelorMittal Dunkerque : La CGT a des choses à dire ... et à réclamer !**

Le 4 février 2022, le 1<sup>er</sup> ministre Jean Castex, accompagné de la ministre de la Transition écologique et de la ministre déléguée à l'industrie, se rendait sur le site de dunkerque. Il apportait le soutien de l'Etat aux investissements de décarbonation des sites de Dunkerque et Fos sur Mer, estimés globalement à 1,7 milliard d'euros. Le montant précis de l'aide publique n'est pas annoncé, mais la famille Mittal a déjà annoncé la couleur : le groupe compte recevoir 50% du montant de l'investissement, soit près d'1 milliards d'euros (Etat français + Union Européenne) !

### **ArcelorMittal dévoile à cette occasion plus précisément son projet :**

- Développement du procédé de réduction directe du minerai de fer (dit « DRI »), pour produire de l'acier sans charbon grâce à l'hydrogène.
- Augmentation du recyclage d'acier : à terme, un kilo d'acier produit par ArcelorMittal en France contiendrait jusqu'à 25 % d'acier recyclé
- Séquestration et la réutilisation du CO<sub>2</sub> résiduel (CCS/CCU).

Concrètement, cela implique la fermeture de 2 hauts fourneaux sur 3 à dunkerque, pour les remplacer par des fours électriques, tout en assurant, selon la direction, le même niveau de production d'acier.

### **La CGT partage les objectifs de décarbonation ...**

Alors que nos hauts fourneaux émettent actuellement près de 2 tonnes de CO<sub>2</sub> lorsqu'ils produisent 1 tonne d'acier, réduire ces émissions, pour les neutraliser à terme, c'est évidemment un incontournable :

- Dans notre intérêt en tant qu'être humain et pour le respect de l'environnement, étant donné l'enjeu climatique.
- Pour le devenir de nos emplois : les sites de Dunkerque et Fos serait évidemment, à terme, interdits de produire s'ils n'opéraient pas ce virage technologique.

**... mais réclame des garanties sur l'emploi, les salaires et les investissements courants.**

Le contrôle de Mittal sur la sidérurgie française, cela fait 16 ans, depuis l'OPA de 2006. 16 ans de sous-investissement flagrant, en France comme chez nos voisins européens. Une période marquée aussi par des suppressions de capacités de production (Florange, Liège entre autres ...).

La politique financière, court-termisme, aura pris le pas sur une véritable politique industrielle. Preuve en est la communication décomplexée du groupe ces derniers temps : « **priorité à l'actionnaire !** »

Cette dérive, les 15 000 salariés français la subissent : un sous-investissement qui affecte les conditions de travail, mais aussi une politique sociale tirée vers le bas.

Et pourtant, le groupe a les moyens : preuve en est les résultats historiques ces deux dernières années : des milliards de bénéfice net (le chiffre de 8,5 milliards vient de tomber pour l'année 2022, après 15 milliards sur 2021), et des milliards remontés vers les actionnaires (10 milliards sur 2 ans entre dividendes et surtout rachats d'actions) ... Eh oui, Total et ArcelorMittal, ça rime !

**On peut ainsi légitimement se demander si la propre contribution financière du groupe pour la décarbonation du site de Dunkerque est suffisante !**

Les centaines de millions d'euros d'argent public dont bénéficiera le groupe pour la décarbonation légitiment par ailleurs un droit d'ingérence des pouvoirs publics sur la stratégie de l'entreprise. Ils légitiment aussi une transparence totale, au sein des CSE, sur l'utilisation de ces fonds.

Dans ce contexte de profondes transformations, à la fois le gouvernement et la direction du groupe ont annoncé la garantie de l'emploi. Pour le moment, rien de concret n'a été présenté aux élus du personnel. Or, les métiers étant amenés à évoluer, entre la voie fonte et la voie électrique, c'est au plus vite qu'il faut planifier les formations. **Nous demandons des garanties écrites sur le reclassement intégral du personnel.**

Concernant l'emploi également, comment ne pas évoquer les chantiers à venir ? Un nombre très important de travailleurs extérieurs vont opérer sur nos sites, pour cette transformation des procédés de production. Ici aussi, la manne d'argent public permet d'exiger que la main d'œuvre locale ou régionale soit privilégiée. Car effectivement va se poser la question des travailleurs détachés. A titre d'exemple, 60% des 1800 salariés qui ont quotidiennement œuvré à la construction du terminal méthanier à Dunkerque étaient des travailleurs détachés, connaissant des conditions de travail et de sécurité dégradées (plusieurs morts durant le chantier). Comment ArcelorMittal, qui s'affirme « socialement responsable » va-t-il se comporter ?

**La CGT, force de proposition sur ces questions environnementales.**

Sur Dunkerque, la CGT porte, depuis 2010, la proposition de reconversion de la raffinerie des Flandres de Total vers une unité de production d'hydrogène vert. Un colloque est organisé par la CGT à Dunkerque en novembre 2014 ( [Industrie : Comment fabriquer des emplois en France, sans pétrole ? - YouTube](#), pour partager et échanger publiquement sur ces propositions. Elles seront snobées et rejetées à l'époque par le patronat et les pouvoirs publics, alors qu'aujourd'hui, tout le monde parle d'hydrogène ! Cette piste développée par la CGT garde cependant tout son sens aujourd'hui, dans un partenariat entre la chimie et la métallurgie, en effet :

- Il faudra une disponibilité importante d'hydrogène pour assurer le procédé DRI envisagé sur notre site de Dunkerque.
- L'hydrogène permet aussi, non seulement de capter le CO2 des hauts fourneaux (en l'occurrence le HF 4 amené à prolonger son activité au-delà de 2030), mais de la valoriser. En effet, combiner le CO2 à l'hydrogène permet de produire du méthane (ce qu'on appelle la « méthanation »).

Ces propositions ont jusqu'ici été totalement ignorées par la direction d'ArcelorMittal, qui ne répond toujours pas à la question : d'où viendra l'hydrogène pour cette mutation technologique ? Le groupe choisit en outre une piste opposée pour Dunkerque : capter une partie du CO2 pour, en partenariat avec TOTAL, l'enfouir en mer du Nord, au large de la Norvège, pour faciliter l'extraction pétrolière. Est-ce cela ce qu'on appelle le développement durable ?

A noter que sur le bassin de Fos, la méthanation est lancée depuis au sein du démonstrateur industriel « Jupiter1000 », dans un partenariat incluant Ascométal, et dont Arcelormittal est pour le moment absent. Ce démonstrateur, dont la fin des essais est prévue en 2023, vient ainsi conforter les propositions faites par la CGT sur Dunkerque depuis 2010.

### **Quelle stratégie d'ArcelorMittal à l'échelle de la planète ?**

Le groupe ne va-t-il pas mettre en concurrence ses sites français et européens sur ces questions d'investissements, et tenter de rationaliser la production, pour optimiser ses profits ? Des brames en provenance du Brésil ou d'Inde ont été réceptionnées et homologuées sur le site de Dunkerque. Ça incite à se poser les bonnes questions, à l'heure où le groupe développe des capacités de production conséquentes en Amérique du Nord, au Brésil, en Inde, et demain en Chine ?

Ainsi, au-delà des subventions publiques, c'est la maîtrise publique de la sidérurgie française et européenne qui est posée. Même réflexion pour l'énergie, qui doit être sous contrôle public, afin de garantir par exemple l'accès, sur le moyen-long terme, à l'électricité, au gaz naturel ou à l'hydrogène, avec des prix maîtrisés.

Tous les sites européens doivent bénéficier d'investissements à la hauteur, pour opérer cette transition écologique. Car la demande d'acier va croître sérieusement ces prochaines années, pour servir notamment la transition énergétique et la mutation des modes de transport, dans une logique de circuits courts.

## **Et si on parlait des statuts et des salaires ?**

Pour cette mutation technologique, et même simplement pour renouveler les compétences à tous niveaux, Arcelor se doit de fidéliser les salariés actuels et d'embaucher. La direction reconnaît elle-même les problématiques actuelles d'attractivité pour nos métiers. Or, en matière de politique sociale, elle est responsable de :

1. Un écrasement des salaires depuis des années, faisant que le premier niveau de qualification est inférieur au SMIC et que la majoration pour régime posté a été réduite.
2. Un abus de recours à l'intérim : des jeunes pourtant très compétents ont perdu patience et ont été voir ailleurs, un véritable gâchis ! C'est le parcours du combattant pour obtenir un CDI, alors que le CDI est la porte d'entrée d'autres entreprises industrielles du dunkerquois !

**La CGT revendique des embauches en CDI, la reconnaissance des diplômes de l'éducation nationale, un salaire d'accueil à 2000 euros bruts (SMIC CGT revendiqué à ce jour) et une majoration de 30% pour le travail posté en 5 équipes (proratisé pour les autres régimes postés).**

Si la direction de Dunkerque ne décide pas de rehausser sérieusement sa politique sociale, l'avenir du site et de ses emplois est hypothéqué, d'autant plus avec la concurrence industrielle sur le territoire dunkerquois. Si rien ne change, et au vu des subventions publiques considérables, **la question de la renationalisation de la sidérurgie est posée**, pour en assurer son avenir, sachant qu'elle assure les besoins de toute l'industrie et participe à l'équilibre économique et social du territoire dunkerquois.

Dunkerque le 10 février 2023.